



ESJ Social Sciences

Impact du Microcrédit sur L'autonomisation des Femmes en Côte d'Ivoire

N'cho N'cho Henri Bérenger

Université Jean Lorougnon GUEDE de Daloa, Côte d'Ivoire

[Doi:10.19044/esj.2022.v18n28p115](https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n28p115)

Submitted: 30 May 2022

Accepted: 27 September 2022

Published: 30 September 2022

Copyright 2022 Author(s)

Under Creative Commons BY-NC-ND

4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Henri Bérenger N.N. (2022). *Impact du Microcrédit sur L'autonomisation des Femmes en Côte d'Ivoire*. European Scientific Journal, ESJ, 18 (28), 115.

<https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n28p115>

Résumé

L'objectif de ce papier est d'évaluer l'impact du microcrédit sur l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, nous estimons les données issues de l'Enquête Niveau de Vie (ENV 2015) à partir de la méthode d'appariement sur le score de propension (PSM) et celle basée sur la pondération inverse des probabilités (IPWA). Les résultats issus des estimations indiquent globalement que l'accès au microcrédit a eu un impact négatif et significatif sur l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire. Cela pourrait s'expliquer par les sources par lesquels les femmes accèdent au financement de leurs activités, et aussi par l'instabilité des secteurs d'activités dans lesquels ces femmes opèrent. Ces résultats soulignent l'importance pour les institutions d'améliorer les conditions d'accès des femmes au microcrédit, et de mettre en œuvre une stratégie d'accompagnement des bénéficiaires.

Mots-clés: Microcrédit, Autonomisation, Score de propension, groupes appariés, IPWA

Effect of Microcredit on the Probability of Empowerment Women in Ivory Coast

N'cho N'cho Henri Bérenger

Université Jean Lorougnon GUEDE de Daloa, Côte d'Ivoire

Abstract

The objective of this paper is to evaluate the impact of microcredit on the empowerment of women in Côte d'Ivoire. To do this, we estimate the data from the Standard of Living Survey (ENV 2015) using the propensity score matching method (PSM) and that based on the inverse probability weighting (IPWA). The results from the estimates generally indicate that access to microcredit has had a negative and significant impact on the empowerment of women in Côte d'Ivoire. This could be explained by the sources through which women access financing for their activities, and also by the instability of the sectors of activity in which these women operate. These results underscore the importance for institutions to improve the conditions for women's access to microcredit, and to implement a support strategy for beneficiaries.

Keywords: Microcredit, Empowerment, Propensity score, matched group, IPWA

1. Introduction

La microfinance et plus particulièrement le microcrédit, tels que pratiqués depuis ces dernières décennies ont révolutionné notre manière d'appréhender les personnes vulnérables notamment les pauvres, les causes de leur état et les remèdes à appliquer afin de les en extraire. Au sens large, le microcrédit est défini comme étant la fourniture de services financiers à des pauvres, des ménages à faible revenu et aux micro-entreprises (Rachmawati, 2015). En effet, depuis 2005, cette thématique a non seulement continué à s'inviter dans les débats, mais aussi à se positionner comme un outil de choix dans la stratégie de développement économique des nations pour deux raisons principales : la première, d'ordre théorique, se fonde sur l'idée selon laquelle les personnes vulnérables qui bénéficient de micro-prêts deviennent économiquement actives. Concrètement, les femmes les femmes bénéficiaires de micro-prêts parviennent non seulement à dominer le complexe qui tend à les reléguer au second plan par rapport aux hommes, mais également arrivent de plus en plus à exprimer leurs potentialités parce qu'elles sont décomplexées, (Mayoux, 2007 ; Fonds International de Développement Agricole-FIDA, 2009). Ainsi, en fournissant des services financiers aux pauvres et aux exclus du système bancaire traditionnel, la microfinance

remplit une mission sociale et de développement tout en étant ancrée dans le secteur marchand, (Bédécarrats, 2012). La deuxième raison, de nature empirique, s'appuie sur les conclusions d'études qui se sont focalisées sur la thématique, (Cheston et Kuhn, 2002 ; Kim et al., 2007 ; Kato et Kratzer, 2013 ; Attanasio, et al., 2014 ; Angelucci, et al., 2015 ; Tarozzi, et al., 2015). Pour certains auteurs à savoir (Kim et al., 2007 ; Kato et Kratzer, 2013 ; Attanasio, et al., 2014, Angelucci, et al., 2015 et El Hadidi, 2016), le microcrédit contribue favorablement à l'autonomisation des femmes, car il impulse un nouvel élan aux activités des femmes, renforce le niveau de confiance et le capital respect des bénéficiaires. Pour (Cheston et Kuhn, 2002 et Tarozzi, et al., 2015) en revanche, le microcrédit n'a pas permis de lever les considérations socioculturelles qui confinent les femmes dans leurs devoirs traditionnels en les maintenant dans la soumission aux hommes dans leurs foyers respectifs. Autrement dit, l'accès des femmes au crédit ne s'est pas traduit par l'amélioration significative de leur niveau d'autonomisation.

En Côte d'Ivoire, selon la BCEAO (2017), le taux de pénétration des services de la microfinance dans les ménages a connu une amélioration de 2,6 points de pourcentage en 2015 par rapport à son niveau de 2014. Dans le même temps, la part des femmes ayant bénéficié d'un microcrédit est passée de 35,6% en 2014 à 36,8% en 2015, soit un écart positif de 1,2 points de pourcentage.

Pourtant, le niveau de pauvreté est resté encore élevé à l'échelle nationale (46,3% en 2015), avec une proportion plus accentuée au niveau des femmes comparativement aux hommes (47,4% contre 45,5%). Par ailleurs, en 2015, sur 100 femmes ivoiriennes, seulement 20 d'entre elles appartiennent à une association, 37 sont instruites, et moins de 4 parmi elles ont un libre accès à la connexion internet, (INS, ENV 2015).

En plus de nous donner un aperçu global de la situation des femmes en Côte d'Ivoire, ces statistiques nous orientent sur le sens de la relation existante entre l'accès aux micro-prêts et l'amélioration des conditions de vie des populations participantes. Mieux, elles exposent les éléments factuels qui aideront à appréhender les polémiques autour de l'impact réel des services de microfinance sur la capacité d'autonomisation des femmes bénéficiaires.

Au regard de ce qui précède, l'on se rend compte que ce débat n'est pas nouveau. La singularité de cette présente étude est qu'en plus d'établir un lien clair et robuste sur cette problématique en la Côte d'Ivoire, les résultats contribueront à l'amélioration des actions des institutions de microcrédit en faveur de l'autonomisation des femmes et partant de la croissance et du développement des nations. Ainsi, la réflexion que nous proposons s'articule sur la capacité du microcrédit à atteindre son objectif traditionnel c'est-à-dire à participer à l'autonomisation des personnes bénéficiaires. Ce manque de consensus au niveau empirique nous emmène à reconsidérer cette position sur

ce sujet et conduit au questionnement suivant : Quel est l'impact de l'accès au microcrédit sur l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire ?

Cette étude se propose donc d'analyser l'impact de l'accès au microcrédit des femmes sur leur probabilité d'autonomisation. De manière spécifique, il est question dans un premier temps d'analyser les déterminants de l'accès au microcrédit des femmes en Côte d'Ivoire. Dans un second temps, il s'agit de mesurer l'impact de l'accès au microcrédit des femmes sur le processus d'autonomisation de la femme ivoirienne.

Le postulat de base de cette recherche est que le microcrédit tend à améliorer le niveau d'autonomisation des femmes qui y ont accès.

Afin d'atteindre notre objectif principal nous organisons notre travail de la manière suivante : la section suivante expose une revue de la littérature sur la relation entre le microcrédit et l'autonomisation des femmes. La seconde section aborde la méthodologie de recherche tout en présentant les variables utilisées pour conduire l'étude. Les résultats des estimations sont analysés et discutés dans la troisième section. Ce travail s'achève par une synthèse de la contribution de ce papier sur ce présent sujet et propose des recommandations de politiques économiques

2. Revue de littérature

Le concept d'autonomisation renvoie au processus par lequel des individus ou des groupes vulnérables (y compris les femmes) qui n'ont, au départ, pas ou peu de pouvoir, s'affirment, se renforcent et deviennent capables de faire des choix qui affectent leur existence. Autrement, c'est la capacité à faire des choix de vie stratégiques qui d'un point de vue étaient en quelque sorte refusée (Sevefjord et Olsson, 2000). Cette définition se fonde sur deux aspects : l'aspect individualiste et l'aspect collectiviste, (Stromquist, 2015). Le premier aspect se focalise sur les capacités individuelles et la liberté d'exercer un choix personnel lorsque le second met l'accent sur le comportement collectif et l'adhésion des personnes vulnérables aux normes qui privilégient la croissance collective (Kurtiş et al., 2016). En tant que processus dynamique, l'autonomisation est influencée par plusieurs facteurs dont l'accès aux microcrédits, sous l'hypothèse que la participation des individus aux services de microfinance pourrait stimuler leur croissance individuelle.

D'un point de vue théorique, derrière plusieurs études que la microfinance suscite, se trouve en filigrane le débat fondamental qui oppose les partisans des approches institutionnaliste et welfariste, (Morduch, 2000). Bien que ces deux approches s'accordent sur le rôle de la microfinance en tant qu'outil de lutte contre la pauvreté, elles reposent sur des hypothèses différentes. Par exemple, l'approche institutionnaliste accorde une plus grande importance à la performance financière par rapport à la performance sociale,

(Arrassen, 2013). Puisqu'elle vise l'autosuffisance, elle fonde son action sur les économies d'échelles (octroi de petits prêts à plusieurs personnes) en ciblant principalement les populations relativement moins pauvres. En revanche, l'approche welfariste vise les agents économiques les plus pauvres qui sont généralement les moins accessibles, les plus risqués et donc les plus exclus. Par conséquent, loin de chercher l'efficacité financière et technique de l'institution de microfinance (IMF), cette approche vise une certaine équité sociale qui permettra d'aider les plus démunis à sortir durablement de la situation de précarité dans laquelle ils vivent. Dans ce contexte, les IMF ont donc pour but d'améliorer le bien-être social des personnes marginalisées et vulnérables qui sont généralement exclus des services financiers traditionnels parce qu'ils présentent des degrés de risques élevés. Ces institutions procèdent donc à l'octroi des crédits aux plus pauvres qui sont économiquement actifs dans le but d'améliorer leurs conditions de vie. En marge de ce débat, il semble théoriquement admis qu'offrir des services de microfinance est l'un des moyens les plus efficaces pour réduire la pauvreté et autonomiser les personnes défavorisées, y compris les femmes (Kulkarni, 2011). L'hypothèse sous-jacente est que l'accès aux services de microfinance aura des effets libérateurs et autonomisant sur les femmes (Guérin, 2002). Cependant, cette idéologie néolibérale a été critiquée en raison du fait qu'elle occulte les connaissances et les pratiques locales d'une part, et parce qu'elle tend à reproduire les formes historiques de dominations qui étendent les droits des hommes aux femmes d'autre part, (Bateman et Chang, 2012 ; Kurtiş et al., 2016).

Dans un contexte de pérennisation financière, la tendance vers la commercialisation pure de la microfinance inquiète en raison du risque d'une déviation de la mission sociale. En Côte d'Ivoire où le paysage de la microfinance est largement dominé par les structures de types banques privées (Ministère de l'économie et des finances-MEF, 2017), cette inquiétude semble justifiée.

D'un point de vue empirique, plusieurs travaux ont abordé l'autonomisation des femmes dans le contexte des services de microfinance (Gibb, 2008 ; Samantha, 2009 ; Kato et Kratzer, 2013 ; Banerjee et al., 2015 ; Hansen, 2015 ; Tarozzi et al., 2015 ; El Hadidi, 2016).

En termes de liberté d'opérer des choix individuels, des recherches ont montré qu'après avoir bénéficié des offres de microfinance, les femmes ont affiché un niveau d'estime de soi plus élevé (Kabeer, 1998 ; Kato et Kratzer, 2013 ; El Hadidi, 2016). Pour ces auteurs, les femmes membres d'institutions de microfinance sont plus autonomes que les non-membres. Les femmes membres d'IMF ont plus de contrôle sur les économies et les revenus générés par l'entreprise, un rôle plus important dans la prise de décision, une plus grande efficacité personnelle et estime de soi, une plus grande liberté de

mobilité et des activités accrues en dehors du domicile. Selon (Hansen, 2015), les femmes qui ont accès aux services de microfinance ont des niveaux élevés de croyances de contrôle interne par rapport au groupe témoin alors que selon (Kim et al., 2007), ces dernières ont une confiance en soi plus accrue.

S'agissant de l'autonomisation relationnelle, l'ensemble des études qui ont examiné cette problématique dans le contexte des services de microfinance aboutissent à des résultats mitigés. D'abord, (Gibb, 2008 ; Banerjee et al., 2015) font observer que le microcrédit n'avait pas réussi à autonomiser les femmes. Selon eux, les femmes qui ont participé à un programme de microfinance ne pouvaient pas changer leur rôle de ménage traditionnel et ne pouvaient pas garder le contrôle de l'argent. Ces travaux finissent par conclure que ces femmes avaient moins d'autonomie dans les affaires ménagères et le processus de prise de décision lié à leur situation familiale. De même, (Samantha, 2009) montre dans son étude que les femmes n'ont aucun contrôle sur le crédit, ce qui dénote de l'échec de la microfinance à autonomiser les femmes. Selon elle, une plus grande indépendance financière des femmes rurales augmenterait leur capacité de négociation, réduirait la violence à leur égard et leur permettrait d'avoir plus d'influence sur la prise de décision au sein de la famille. Pourtant, (Pitt et al., 2006) rapportent dans une étude similaire une augmentation du pouvoir décisionnel des femmes qui ont participé à un programme de microcrédit dans leur ménage respectif. Ensuite, (Kabeer, 1998) puis (Copestake et al., 2001) ont démontré que les femmes qui avaient accès aux services de microfinance ont connu dans la grande majorité des cas une diminution de violences et de tensions conjugales. Selon eux, ces femmes ont souvent déclaré ressentir une augmentation de l'affection et de la considération au sein du ménage avec une adhésion plus longue au programme. De leur côté, (Pitt et al., 2006 et Hansen, 2015) examinant l'engagement des femmes dans les groupes sociaux, concluent à des impacts positifs des services de microfinance. Enfin, certains auteurs comme (Naved et Persson, 2005) concluent pourtant à une augmentation du risque de violence entre partenaires intimes après que les femmes aient participé à un programme de microcrédit.

Malgré les difficultés d'ordre méthodologiques qu'implique toute étude d'impact, il existe aujourd'hui un certain consensus plus ou moins établi sur le potentiel ou l'efficacité générale du microcrédit à réduire le niveau de pauvreté et à contrôler la vulnérabilité des populations participantes (Kabeer, 1998 ; Kato et Kratzer, 2013 ; Kim et al., 2007) mais aussi de profonds désaccords (Naved et Persson, 2005 ; Samantha, 2009 ; Banerjee et al., 2015). Plusieurs raisons sont mises en avant pour expliquer cette diversité des résultats. D'abord, des études rapportent les impacts d'un prêt de groupe alors que d'autres analysent des programmes de microcrédit individuels (Attanasio et al., 2014). Ensuite, certaines recherches analysent l'impact des programmes

de formation dont le contenu et la durée diffèrent (Kim et al., 2007 ; Hansen, 2015). Enfin, alors que certaines études mobilisent des enquêtes démographiques à l'échelle nationale (Banerjee et al., 2015), d'autres s'appuient respectivement sur des essais contrôlés randomisés (Tarozzi et al., 2015). En dehors de la polémique autour de l'impact réel des services de microfinance sur l'autonomisation des femmes bénéficiaires, ce champ de recherche offre un contexte unique pour mener notre analyse.

3. Démarche empirique

La présente section s'attèle à présenter les variables mobilisées pour l'étude ainsi que la source d'où elles ont été extraites dans un premier temps. Elle expose la méthode d'estimation retenue pour l'estimation des variables dans un second temps.

3.1. Présentation et sources des données

Cette section est articulée comme suit : D'un côté, l'on présente les variables de l'étude. De l'autre côté, il est question d'indiquer les sources où ces données ont été extraites..

3.1.1. Présentation des variables

Les variables utilisées sont de trois ordres notamment la variable de traitement, les variables d'appariements et la variable de résultat (voir tableau 1).

Tableau 1. Présentation des variables.

Type de Variables	Description de la variable	Nature de la variable
Variable de Traitement	Accès ou non au microcrédit	Discret (1=oui, 0=non)
	Appartenance à une association (être membre)	Discret (1=oui, 0=non)
Variables d'appariements	Situation matrimoniale (célibataire)	Discret (1=oui, 0=non)
	Milieu de résidence (rural)	Discret (1=oui, 0=non)
	Niveau d'instruction (secondaire)	Discret (1= oui, 0= non)
	Secteur d'activités (informel)	Discret (1= oui, 0= non)
	Possession d'une épargne (ne pas avoir d'épargne)	Discret (1= oui, 0= non)
	Statut social (pauvre)	Discret (1= oui, 0= non)
	Age du bénéficiaire	Continue

	Age au carré du bénéficiaire	Continue
	Taille du ménage	Continue
Variable de résultat	Indice composite d'autonomisation	Continue

Source: auteur à partir des données de l'ENV, 2015

Les dimensions de l'autonomisation retenues sont consignées dans le tableau 2 ci-après :

Tableau 2. Les dimensions de l'autonomisation

Dimensions	Variabes
Niveau d'éducation et de revenu	Niveau d'instruction et capacité à épargner
Responsabilités sociales et conditions de vie	Possession d'un téléphone dans le ménage Possession d'une maison (habitation / location) Possession d'un terrain non bâti Possession des terres cultivables
Participation et droits politiques	Participation à une association religieuse Participation à une association professionnelle Participation à une association politique Participation à une association familiale.
Participation et les droits culturels	Accès à la radio et à la télévision, Accès à internet.

Source : auteur

3.1.2. Source des variables

L'échantillon constitué de 2 475 femmes chefs de ménages provient de l'ENV 2015. Cette enquête réalisée en Côte d'Ivoire par l'Institut National de la Statistique (INS) vise à mesurer les différentes dimensions de la qualité de la vie des individus vivant dans ce pays.

3.2. Méthodologie

Pour cette étude, nous mobilisons deux approches méthodologiques : une approche statistique pour cerner les facteurs pouvant expliquer l'accès des femmes ivoiriennes au microcrédit, mais aussi pour fournir des données factuelles pour l'analyse. Une analyse économétrique pour capter l'incidence du microcrédit sur l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire.

Mais avant, nous nous servons de l'approche d'inertie, à savoir l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) pour construire l'indicateur d'autonomisation. L'objectif de cette méthode est de résumer l'information apportée par ces dimensions en un seul indicateur quantitatif. Ainsi,

l'indicateur prend la valeur 1 si le ménage possède l'attribut et la valeur 0 si non. La forme fonctionnelle de l'indice est donnée par l'équation suivante :

$$ICAUTO_i = \sum_{j=1}^J \gamma_j I_{ji} \quad (1)$$

I_{ji} est l'indicateur primaire j ($j=1 ; J$) pour l'individu i ($i=1 ; N$) ; γ_j est le poids attribué à l'indicateur j pour le calcul de l'indice composite ICAUTO de l'individu j .

Puis, à partir d'une régression logistique, nous construisons un contrefactuel pour chaque bénéficiaire sur la base des informations disponibles sur les femmes n'ayant pas bénéficié de microcrédit dans l'optique de débarrasser l'estimation de tout biais potentiel. Selon le modèle d'impact de (Rubin, 2006), l'effet causal du traitement Y_i pour l'individu i , est :

$$\Delta_i = Y_i^1 - Y_i^0 \quad (1)$$

où : Δ_i est l'effet de traitement i , où $i=1,2,\dots, N$; Y_i^1 et Y_i^0 des variables qui décrivent le niveau d'autonomisation des femmes conditionnellement à l'accès ou non au crédit.

Pour capter les effets du traitement moyen sur le traité, l'équation (1) est modifiée de la manière suivante :

$$\Delta_{ATT} = E[Y_i^1 - Y_i^0 / T_i = 1] = E(Y_i^1 / T_i = 1) - E(Y_i^0 / T_i = 1) \quad (2)$$

Où : $E(Y_i^1 / T_i = 1)$ est la différence entre le résultat attendu avec et sans traitement pour les femmes bénéficiaires. $E(Y_i^0 / T_i = 1)$ est le résultat hypothétique qui aurait résulté si les femmes n'avaient pas bénéficié de crédit. Finalement, l'impact du microcrédit sur l'autonomisation des femmes est évalué selon deux approches différentes : la première estimation basée sur la méthode d'appariement sur le score de propension (PSM) est réalisée selon la méthode du plus proche voisin et celle de la stratification. La seconde est faite à partir de la méthode de régression basée sur la technique de pondération inverse des probabilités (IPWA). Par la suite, des tests post-estimations sont réalisés pour vérifier sur la validité des résultats. La stratégie empirique développée ci-dessus s'inspire des travaux de Lecoq et al. (2014).

4. Discussions des résultats et implications de politiques

La présente section est organisée en deux parties. Dans un premier temps, nous discutons les résultats. Dans un second temps, nous mettons en exergue les implications de politiques découlant de ces résultats.

4.1. Discussions des résultats

Dans cette section nous présentons les résultats des analyses descriptives et économétriques.

4.1.1 Analyse statistique

L'accès des femmes au crédit demeure un défi en Côte d'Ivoire. L'analyse des données de l'ENV 2015 montre que pour un échantillon de 2475 femmes chef de ménage, seulement 186 ont eu accès à un microcrédit contre 2289, soit une proportion de 7,52 % (tableau 3). Par ailleurs, en termes d'accès au microcrédit, l'analyse de ce tableau 1 révèle une différence significative entre ces deux groupes.

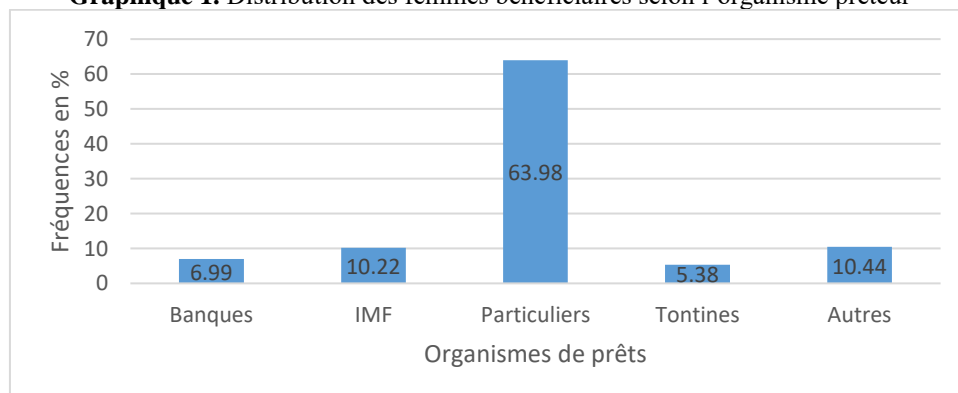
Tableau 3. Répartition des femmes selon l'accès au microcrédit

Variables	Observations Totales	Femmes non bénéficiaires		Femmes bénéficiaires		Différence moyennes
		Effectifs	en %	Effectifs	en %	
Accès au microcrédit	2475	2289	92,48	186	7,52	0,8496*** (0.0106)

Source: auteur à partir des données de l'enquête ENV 2015, l'écart-type entre parenthèses.

Selon le graphique 1, l'offre de microcrédit provient en grande partie des prêteurs particuliers (environ de 64%), suivie de l'ensemble des institutions de microcrédit (environ 10%) et enfin des banques (7%). Ces statistiques indiquent la difficulté des femmes d'obtenir un crédit auprès des institutions classiques de crédit. La raison évoquée est qu'en premier lieu, les structures formelles de crédits exigent trop de garantie pour octroyer un crédit. Cela paraît logique étant donné que ces structures ne font que le l'intermédiation financière et donc qu'elles jouent leur crédibilité. En second lieu, se trouve le taux d'intérêt effectif pratiqué par les services financiers décentralisés pour les opérations de crédits. Ce taux élevé s'est établi dans la zone UEMOA à 27%, (BCEAO, 2020). Ainsi, la conjonction de ces deux effets contraint les femmes à s'orienter vers les particuliers pour obtenir un financement, à défaut de s'organiser en tontines. Cette solution pourrait accroître le risque de surendettement de ces femmes bénéficiaires, (Mayoux, 2007).

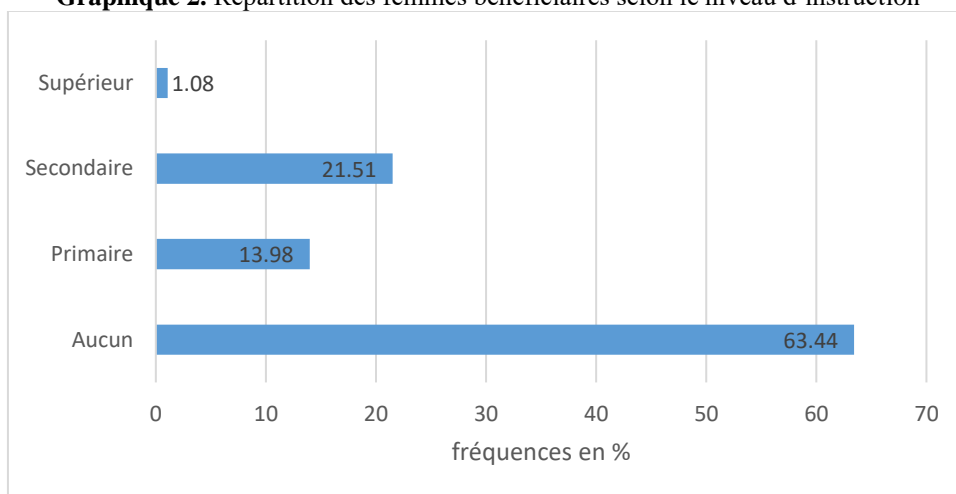
Graphique 1. Distribution des femmes bénéficiaires selon l'organisme prêteur



Source: Auteur à partir des données de l'enquête ENV 2015

L'analyse du graphique 2 révèle qu'environ 64 % des femmes ayant obtenu un prêt n'ont aucun niveau scolaire contre environ 22% ayant un niveau secondaire. Environ 14% et 1% des femmes bénéficiaires ont respectivement le niveau d'étude secondaire et supérieur. L'explication est que contrairement aux institutions de crédits formelles, la procédure d'obtention d'un prêt chez un particulier est relativement simplifiée. Ces derniers n'exigent pas de constituer d'un dossier de prêt, et n'impose pas d'encadrer des bénéficiaires du prêt car l'encadrement pourrait être perçu par les bénéficiaires comme un manque d'autonomie de gestion des activités.

Graphique 2. Répartition des femmes bénéficiaires selon le niveau d'instruction



Source: auteur à partir des données de l'enquête ENV 2015

Parmi les femmes bénéficiaires, 12,7% appartiennent à une association contre environ 6,4% qui n'appartiennent à aucune association. Ainsi, le fait d'appartenir à une association multiplie par deux (2) la chance d'obtenir un microcrédit. Ce résultat indique que le critère d'appartenance à une association est fondamental dans le processus d'octroi de microcrédit. Aussi, faut-il préciser qu'environ 18% des femmes de notre échantillon sont membres d'une association contre environ 82%, (confère tableau 4). Cela dénote le fait que les femmes en Côte d'Ivoire dans leur grande majorité sont soumises à de fortes pressions et des préjugés de toutes natures, ce qui les oblige à rester en marge de certaines activités telles qu'appartenir à une association.

Tableau 4. Répartition des femmes bénéficiaires selon le critère associatif

Appartenance à une association			Statut des femmes en (%)		Ensemble
Modalités	Effectifs	Fréquence en %	Bénéficiaire microcrédit	Non-Bénéficiaire	
Oui	436	17,62	12,61	87,39	100
Non	2039	82,38	6,42	93,58	100
Ensemble	2475	100	-	-	-

Source: auteur à partir des données de l'enquête ENV 2015

L'observation du tableau 5 révèle une disparité d'accès des femmes au microcrédit en Côte d'Ivoire selon le milieu de résidence. En effet, 53,12 % des femmes ayant obtenu un microcrédit vivent en milieu urbain contre 46,88% d'entre elles résidant en milieu rural, soit une différence significative de 6,24 points de pourcentage. Cette différence découle de la forte concentration des services de microfinance dans les zones urbaines. En effet selon l'ENV (2015) et le MEF, (2017), Abidjan regroupe le tiers des points de services et concentre 13% des chômeurs. De plus, il faut souligner un effet quantitatif car 53% de l'échantillon vit en milieu urbain.

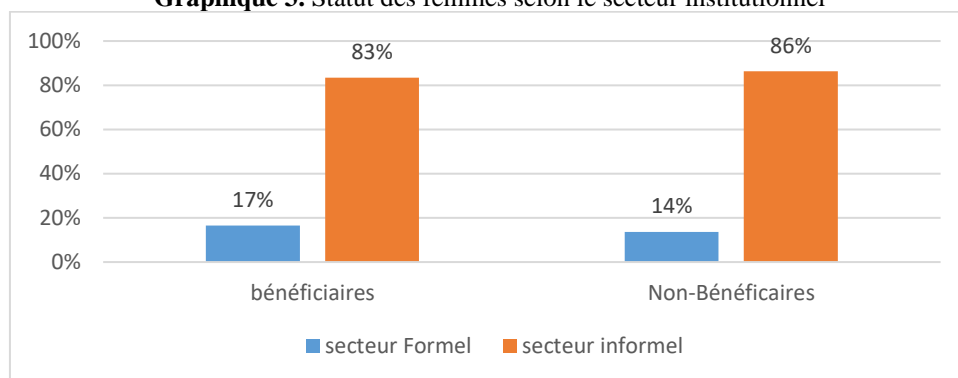
Tableau 5. Répartition des femmes bénéficiaires selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Statut en (%)	
	Bénéficiaire microcrédit	Non-Bénéficiaire
Urbain	53,12	51,08
Rural	46,88	48,92
Total	100,00	100,00

Source : auteur à partir des données de l'enquête ENV 2015

Graphique 3 ci-après montre que les femmes bénéficiaires d'un microcrédit exercent en grande partie dans le secteur informel (83%) contre 17%. Cela se justifie par le fait que le microcrédit a pour objectif traditionnel de mettre à la disposition des personnes exclues du système financier formel des ressources nécessaires pour le financement de leurs projets. Cela devrait participer en principe à les faire sortir du cercle de la pauvreté et donc du secteur informel.

Graphique 3. Statut des femmes selon le secteur institutionnel



Source : auteur à partir des données de l'enquête ENV 2015

Les données présentées dans le tableau 6 indiquent : 25% des femmes de 35 et 44 ans qui ont bénéficié des microcrédits. Les tranches d'âge comprises entre 55 à 54 ans, 25 à 34 ans et 55 à 64 ans enregistrent respectivement environ 22 %, 20% et 19% des bénéficiaires. Les autres tranches cumulent moins de 10% des bénéficiaires. L'observation de ce tableau fait remarquer que l'accès au microcrédit diminue avec l'évolution de son âge du demandeur (confère tableau 6). La faible proportion des jeunes de moins de 25 ans et celle des adultes de plus de 55 ans pourraient s'expliquer par le fait que les premiers sont encore à l'école dans sont moins enclins à solliciter un prêt ; les seconds pour la simple raison qu'ils sont pour la plus grande majorité inactifs.

Tableau 6. Répartition des femmes bénéficiaires selon la tranche d'âge

Tranches d'âges	Bénéficiaires d'un microcrédit (%)		Ensemble
	Non	Oui	
15-24ans	8,96	7,53	8,85
25-34ans	23,37	19,89	23,11
35-44ans	21,36	24,73	21,62
45-54ans	17,56	22,04	17,90
55-64ans	15,64	19,35	15,92
65 et +ans	13,11	6,45	12,61
Ensemble	100	100	100

Source : auteur à partir des données de l'enquête ENV 2015

4.1.2 Analyse économétrique

De façon générale, l'accès des femmes au microcrédit en Côte d'Ivoire est déterminé de manière significative par le statut social (+), l'appartenance à une association ou à un groupe (+), le niveau d'instruction (+), l'âge du

demandeur et le secteur d'activité (-). Il semble que les femmes qui ont un faible niveau social et qui appartiennent à une association ont plus de chance d'obtenir un microcrédit. Cela s'expliquerait par le fait que les programmes de microcrédits s'adressent prioritairement aux agents disposant de faibles revenus et exclus des services financiers classiques et prioritairement aux plus pauvres. De plus, l'appartenance à une association est un signal positif perçu par les organismes de prêts et donc de garantie de remboursement. Le niveau d'instruction positif indique qu'il est l'un des facteurs déterminants dans l'accès au microcrédit dans les structures classiques. Plus le niveau d'étude du demandeur n'est élevé, plus il a de chances d'obtenir à un microcrédit. Toutefois, l'obtention d'un prêt auprès d'un particulier dépend plutôt des garanties apportées par le requérant lors de la signature du contrat. Les chances d'accès au microcrédit augmentent avec l'âge de l'emprunteur jusqu'à un certain seuil, puis diminuent avec le temps. En fait l'âge est considéré comme une variable proxy de l'expérience de l'individu, de sa maturité et de son savoir-faire. Mais l'effet du temps pourrait affecter négativement ses rendements et ses capacités de remboursements d'un éventuel crédit. En revanche, le secteur informel associé à un coefficient significatif et négatif indique que l'accès au microcrédit pourrait globalement inciter certains micro-entrepreneurs à la formalisation. Dans la littérature, ce secteur est décrit par la précarité des activités, la faiblesse et la forte volatilité des revenus.

Tableau 7. Régression logistique pour l'estimation du score de pension

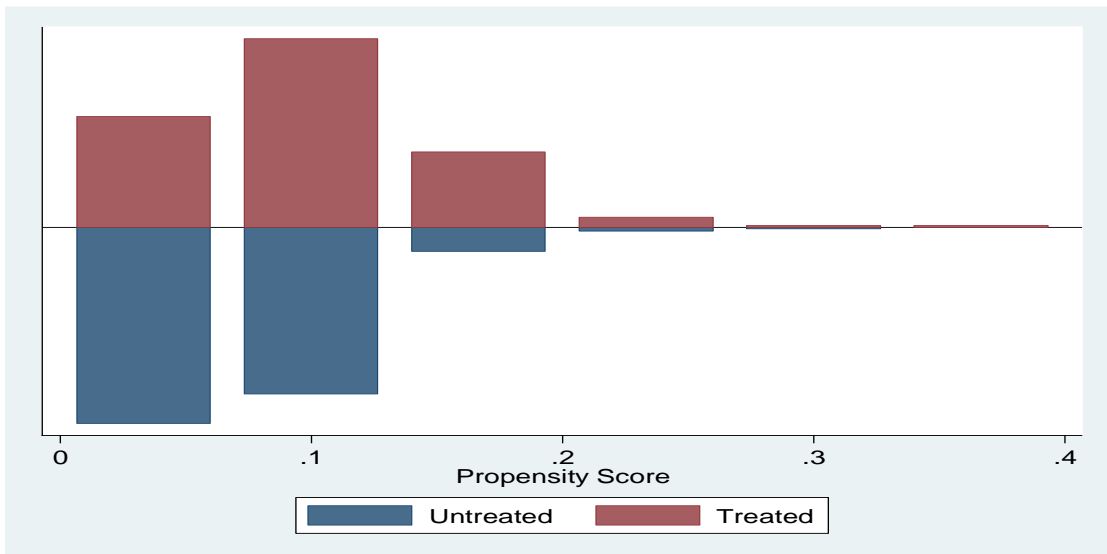
Avoir accès à un microcrédit	Coefficients	Effets marginaux
Appartenance à une association (être membre= 1; non= 0)	0,7002*** (0,1737)	0,0436*** (0,0107)
Statut social (pauvre= 1; non= 0)	0,4248** (0,1884)	0,0265** (0,0116)
Situation matrimoniale (célibataire = 1 ; non= 0)	-0,1488 (0,2130)	-0,0092 (0,0133)
Milieu de résidence (rural = 1 ; urbain= 0))	0,0682 (0,1647)	0,0042 (0,0102)
Niveau d'instruction (secondaire= 1 ; non= 0)	0,6455*** (0,2096)	0,0402*** (0,0129)
Possession d'une épargne (ne pas avoir une épargne= 1 ; non= 0)	0,2517 (0,2107)	-0,0157 (0,0131)
Secteur institutionnel d'activité (informel= 1 ; formel= 0)	-0,4424** (0,1869)	-0,0275** (0,0115)
Age du bénéficiaire	0,1047*** (0,0352)	0,0065*** (0,0021)
Age du bénéficiaire au carré	-0,0011***	-0,0001***

	(0,0004)	(0,0001)
Taille ménage	0,0217 (0,0363)	0,0014 (0,0022)
Constant	-5,1962*** (0,8183)	-
Observations	2 475	
LR chi2(5)	49,81	
Prob > chi2	0,0000	
Pseudo R2	0,0377	

Note : les écarts-types en parenthèse ; *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1
Source : auteur à partir des données de l'enquête ENV 2015

Le graphique 4 montre que l'appariement de l'échantillon par la méthode du score de propension est effectif et de bonne qualité car il élimine la dissemblance entre les femmes bénéficiaires du microcrédit et celles qui n'en ont pas bénéficié. Pour les différentes estimations, la restriction au support commun validée par les données s'étend sur l'intervalle [0,0236807, 0,33677829]. Ceci assure que pour chaque femme bénéficiaire, il existe au moins une femme non bénéficiaire avec un score de propension proche.

Graphique 4. Support commun



Source : auteur à partir des données de l'enquête ENV 2015

Après avoir réalisé l'appariement des femmes bénéficiaires aux femmes non bénéficiaires à travers un PSM, satisfait à la propriété d'équilibre des blocs, l'impact du microcrédit sur l'autonomisation des femmes par les méthodes d'appariement retenues est estimé (la statistique du chi2=1,42 et

Probabilité $> \chi^2 = 0.964$). De même, les effets rapportés de l'accès au microcrédit sont également robustes selon la méthode IPWRA car nos covariables sont équilibrées. En effet, la statistique du $\chi^2(7) = 9.01649$ et Probabilité $> \chi^2 = 0.2515$ nous conduisent à accepter l'hypothèse nulle indiquant ainsi que cette propriété est satisfaite.

Le tableau 8 présente les résultats de l'estimation de l'effet moyen de traitement du microcrédit sur l'autonomisation des femmes sur la base du voisin le plus proche (colonne 1) et des estimateurs de stratification (colonne 2). En plus de ces deux techniques, nous utilisons la spécification IPWRA à des fins de robustesse (colonne 3).

En considérant tous les bénéficiaires, les résultats indiquent que l'effet moyen du traitement de l'accès au microcrédit sur l'autonomisation des femmes est significatif et négatif en Côte d'Ivoire. Cet effet varie de $-0,0147$ à $-0,125$ pour l'approche PSM et de $-0,0068$ pour la méthode IPWRA. Ces résultats abondent dans le même sens que les conclusions de Mayoux (2007) et de Guérin (2015). Seulement dans notre cas, la justification de cet effet négatif pourrait se trouver dans la source de financement de ces prêts. En effet, l'analyse statistique a montré que l'offre de crédit provient pour une grande part des particuliers. Etant donné que les taux de remboursement des prêts consentis sont très élevés, les débiteurs peuvent se retrouver dans l'incapacité de remboursement. Par conséquent, ils subissent des pressions énormes de la part de ces derniers et même dans certains cas, ces derniers saisissent des biens des débiteurs pour se rendre justice. Ce contexte d'instabilité financière et sociale agit négativement sur la probabilité des femmes à être autonomes. De plus, le manque de compétences, de ressources à cause de la pauvreté et souvent la saturation des marchés locaux peuvent également justifier l'impact négatif. Selon l'ENV (2015), 37,3% des pauvres sont au secteur informel et qui ont pour activités principales l'agriculture (49%) et le commerce (19%). Ainsi pour les agriculteurs, les effets néfastes du changement climatique combinés aux fluctuations des cours de matières premières agricoles peuvent entraîner des pertes et contraindre les débiteurs à ne pas honorer leurs engagements auprès de leurs créanciers.

Dans la plupart du temps, les opérations de crédits se soldent par un endettement du débiteur car le remboursement commence le mois suivant l'emprunt souvent sans que l'activité ait débuté ou soit en phase de générer des profits. Le débiteur est parfois contraint de se servir du capital reçu pour honorer l'engagement pris. Finalement, cette situation engendre une spirale d'endettement, entretient un cercle vicieux de la pauvreté avec une forte incidence sur la probabilité d'autonomisation des femmes, (Guérin et al. 2009).

Tableau 8. Accès au microcrédit et probabilité d'autonomisation des femmes

Variables	Méthodes d'estimation		
	PSM (méthode du plus proche voisin)	PSM (méthode de stratification)	IPWA (méthode ajustée pondérée par l'inverse des probabilités)
Autonomisation	-0,0147	-0,0125	-0,0068
Ecart-Types	0,0263	0,0184	0,0163

Source: auteur à partir des données de l'enquête ENV 2015

4.2. Implications de politiques

Selon les estimations et dans les conditions qui ont prévalu à l'octroi du crédit, l'accès au microcrédit a eu un impact négatif et significatif sur le processus d'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire. L'objectif recherché étant que le microcrédit ait des effets positifs sur l'autonomisation des femmes, les gouvernants gagneraient à :

- inciter les structures officielles à réduire les taux emprunteurs et à accorder des facilités de paiement aux débiteurs ;
- mettre en place des mesures d'accompagnements des bénéficiaires de prêts ;
- inciter les femmes à se regrouper en association pour faciliter leur accès au crédit et favoriser le partage d'expérience ;
- amélioration de l'accès des femmes à l'éducation par l'éducation de la jeune fille et la mise en place des programmes d'alphabétisation.

Conclusion

Cette étude s'est employée à appréhender l'impact du microcrédit sur l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire en s'appuyant sur les données de l'enquête niveau de vie ENV 2015. Deux approches ont été mobilisées pour évaluer cet impact : la méthode d'appariement sur le score de propension (PSM) et celle basée sur la pondération inverse des probabilités (IPWA).

Des résultats obtenus, il ressort globalement que l'accès au microcrédit a eu un impact global négatif et significatif sur l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire. Ces résultats abondent dans le même sens que ceux obtenus par (Cheston et Kuhn, 2002 et Tarozzi, et al., 2015) selon lesquels, l'accès des femmes au crédit ne s'est pas immédiatement traduit par l'amélioration significative de leur niveau d'autonomisation.

Ce résultat bien que contre intuitif, reste valide et remet une fois de plus en cause le lien théoriquement admis entre l'accès au microcrédit et l'autonomisation des bénéficiaires. La première explication du résultat se trouve au niveau des caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires. En effet dans leur majorité, les femmes bénéficiaires sont pauvres, manquent de compétences et opèrent dans des secteurs soumis aux aléas. De plus, elles

subissent d'énormes pressions pour le remboursement des prêts consentis à cause des taux de remboursements qui sont dans la plupart des cas beaucoup élevés. D'où, leur difficulté à évoluer et à être réellement autonomes. La seconde raison pourrait se situer au niveau de la mesure de l'autonomisation. Vu que l'autonomisation comporte plusieurs dimensions, l'approximation en une variable quantitative unique peut entraîner une perte d'information et occulter des caractéristiques essentielles dans certains cas. Cela ne permet donc pas d'apprécier ce concept dans toute sa diversité, ce qui pourrait donc constituer une limite à cette étude.

Hormis ce fait, ce résultat plaide en faveur d'une analyse plus nuancée sur les facteurs réels qui influencent l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire. Cela nous amène à nous interroger sur la dimension de l'autonomisation qui serait la plus sensible à un choc externe exercé par le microcrédit. Ou encore, ces résultats conduisent à nous questionner sur les véritables mesures d'accompagnement pour une efficacité du microcrédit dans le processus d'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire.

References

1. Angelucci, M., Karlan, D. & Zinman, J. (2015). *Microcredit Impacts: Evidence from a Randomized Microcredit Program Placement Experiment by Compartamos Banco*. American Economic Journal, Applied Economics, 7 (1), 151-82. <http://dx.doi.org/10.1257/app.2013048920130537>
2. Arrassen, W. (2013). *La microfinance : quelles leçons tirées des expériences des pays en développement ?* Economies et finances, Université Paris Dauphine - Paris IX, 2013.
3. Attanasio, O., Augsburg, B., De Haas, R., Fitzsimons, E., & Harmgart, H. (2015). *The Impacts of Microfinance: Evidence from Joint-Liability Lending in Mongolia*. American Economic Journal, Applied Economics, 7 (1), 90-122. <http://dx.doi.org/10.1257/app.20130489>
4. Banerjee, A., Karlan, D., & Zinman, J. (2015). *Six randomized evaluations of microcredit: introduction and further steps*. American Economic Journal, Applied Economics, 7(1), 1-21. <http://dx.doi.org/10.1257/app.20140287>
5. Bateman, M., & Chang, H-J. (2012). *Microfinance and the Illusion of Development: From Hubris to Nemesis in Thirty Years*. World Economic Review, 1, 13–36.
6. Bédécarrats, F. (2012). *La microfinance entre utilité sociale et performances financières : Le rôle des normes dans la gouvernance d'un secteur mondialisé*. Science politique. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 419.

7. Cheston, S. & Kuhn, L. (2002). *Empowering Women through Microfinance* », dans S. Daley-Harris, ed. *Pathways Out of Poverty: Innovations in Microfinance for the Poorest Families*. Bloomfield, Conn. Kumarian Press, 167-228.
8. Copestake, J., Bhalotra, S. & Johnson, S. (2001). *Assessing the impact of microcredit: a Zambian case study*. *The Journal of Development Studies*, 37 (4), 81–100.
<https://dx.doi.org/10.1080/00220380412331322051>
9. D'Espallier B., Guérin, I., & Mersland, R. (2010). *Women and repayment in microfinance: a global analysis*. *World Development*, 39(5), 758–772.
<https://dx.doi.org/10.1016/j.worlddev.2010.10.008>
10. El Hadidi, H. (2016). *Impact of Microfinance Services on Rural Egyptian Women Empowerment: An Empirical Study*. *American Academic Scientific Research Journal for Engineering, Technology, and Sciences*, 22(1), 109–125.
11. Fonds International de Développement Agricole (2009). *L'égalité des sexes et la microfinance rurale : Atteindre et autonomiser les femmes*. Guide à l'intention des spécialistes, 1-81.
12. Gibb, S. (2008). *Microfinance's impact on education, poverty and empowerment: A case study from Bolivian*. Altiplano Development Research Working Paper Series, Institute for Advanced Development Studies.
13. Guérin, I. (2002). *Microfinance et Autonomie Féminine*. Organisation Internationale du Travail, Programme Finance et Solidarité, Document de travail (32), 1- 69.
14. Guérin, I., Roesch, M., Héliès, O., & Venkatasubramanian, G. (2009). *Microfinance, endettement et surendettement. Une étude de cas en Inde du Sud*. *Revue Tiers Monde*, 1 (197), 131-146.
<https://dx.doi.org/10.3917/rtm.197.0131>
15. Guérin I., D'Espallier, B., & Venkatasubramanian, G. (2015). *The social regulation of markets: why microcredit fails to promote jobs in rural South India*. *Development and Change*, 46 (6), 1277–1301.
<https://dx.doi.org/10.1111/dech.12197>
16. Hansen N. (2015). *The development of psychological capacity for action: the empowering effect of a microfinance programme on women in Sri Lanka*. *Journal of Social Issues*, 71(3), 597–613.
<https://dx.doi.org/10.1111/josi.12130>
17. Kato M. P., & Kratzer, J. (2013). *Empowering Women through Microfinance: Evidence from Tanzania*. *ACRN Journal of Entrepreneurship Perspectives*, 2 (1), 31-59.

18. Kim J. C., Watts, H. C., Hargreaves, J. R., Ndhlovu, L. X., Phetla, G., Morison L. A., Busza, J., Porter, D. H. J., & Pronyk, P. (2007). Understanding the impact of a microfinance-based intervention on women's empowerment and the reduction of intimate partner violence in South Africa. *American Journal of Public Health* 97 (10), 1794–1802.
<https://dx.doi.org/10.2105/AJPH.2006.095521>
19. Kulkarni, V. S. (2011). *Women's Empowerment and Microfinance: An Asian Perspective Study*. Occasional Paper International Fund for Agricultural Development (IFAD), 13.
20. Kurtiş, T., Adams, G., & Estrada-Villalta S. (2016). *Decolonizing empowerment: implications for sustainable well-being*. *Journal of Social and Political Psychology*, 3(1), 388–413.
<https://dx.doi.org/10.1111/asap.12120>
21. Lecocq, A., Ammi, M., & Bellarbre, E. (2014). *Le score de propension : un guide méthodologique pour les recherches expérimentales et quasi expérimentales en éducation*. *Mesure et évaluation en éducation*, 37(2), 69-100. <https://dx.doi.org/10.7202/1035914ar>
22. Mayoux, L. (2007). *Atteindre les femmes et les autonomiser : défis pour la microfinance*. *ADA Dialogue*, (37), 35-64.
23. Morduch, J. (2000). *The microfinance schism*. *World development*, 28(4), 617-629. [https://dx.doi.org/10.1016/S0305-750X\(99\)00151-5](https://dx.doi.org/10.1016/S0305-750X(99)00151-5)
24. Naved R. T., & Persson, L. A. (2005). *Factors associated with spousal physical violence against women in Bangladesh*. *Studies in Family Planning*, 36 (4), 289–300.
<https://dx.doi.org/10.1111/j.1728-4465.2005.00071.x>
25. Rubin, D. B. (2006). *Matched Sampling for Causal Effects*. Cambridge University Press, 502.
26. Samanta, G. (2009). *Microfinance and Women: Gender Issues of poverty alleviation and empowerment*. *The Microfinance Review*, 1(1), 100-120.
27. Sevefjord , B., & Olsson, B. (2000). *Discussing Women's Empowerment- Theory and Practice*. Stockholm, Novum Grafiska AB, Stockholm 2001.
28. Stromquist, N. P. (2015). *Women's Empowerment and Education linking knowledge to transformative action Women's Empowerment and Education*. *European Journal of Education*, 53 (3), 307-324.
<https://dx.doi.org/10.1111/ejed.12137>
29. Tarozzi A., Desai, J., & Johnson, K. (2015). *The impacts of microcredit: evidence from Ethiopia*. *American Economic Journal, Applied Economics*, 7 (1), 54-89.
<https://dx.doi.org/10.1257/app.20130475>